

fédéral a déployés pour assurer une participation égale des hommes et des femmes dans le sport, il reste encore beaucoup à faire à ce sujet. Il propose aussi que les politiques des organismes publics en matière de sport encouragent l'égalité d'accès des hommes et des femmes aux activités et aux installations sportives. Le Sous-comité souscrit entièrement aux opinions exprimées par la Commission Dubin et le Groupe de travail et recommande :

7. Que la représentation égale des hommes et des femmes dans le sport soit favorisée par un secrétariat relevant de Sport Canada.

Des témoins ont reproché au Groupe de travail et à la Commission Dubin de ne pas avoir traité expressément de la participation des autochtones. Ils ont fait observer que les dispositions législatives actuelles sur la condition physique et le sport amateur ne tiennent absolument pas compte d'eux. Dans son mémoire, M. Alwyn Morris explique que le manque d'installations sportives dans les localités où ils vivent empêchent les jeunes autochtones de développer l'esprit de compétition, les capacités et la forme physique voulus pour participer pleinement au système sportif canadien. Il a proposé que le gouvernement fédéral affecte des fonds spécialement à l'entraînement des athlètes autochtones jusqu'à ce que la proportion de ces derniers soit équitable par rapport à la participation canadienne totale. Le Sous-Comité estime qu'il faut accorder plus d'attention aux autochtones dans le sport amateur et il recommande :

8. Qu'un secrétariat soit créé pour encourager les autochtones à participer davantage aux compétitions sportives nationales et internationales.

F. Rôle des centres multidisciplinaires

Les athlètes canadiens peuvent s'entraîner à bien des endroits, comme dans les clubs sportifs locaux et les centres de haute performance. Avant la tenue de grands événements sportifs, ils peuvent aussi participer aux longs camps d'entraînement des équipes nationales qui se tiennent au Canada et à l'étranger. Cependant, il semble que les installations et l'équipement nécessaires pour atteindre les plus hauts niveaux d'entraînement et de compétition soient de plus en plus perfectionnés. Des témoins ont indiqué que la qualité de la performance au niveau international est directement liée aux programmes d'entraînement des athlètes et ils ont souligné la nécessité d'excellentes installations sportives pour les athlètes canadiens. C'est pourquoi ils souscrivent à la proposition du Groupe de travail qui demande d'envisager la possibilité d'établir, dans les principales villes du pays, des centres de haute performance qui offriraient les services d'administrateurs professionnels, d'entraîneurs, de scientifiques et de médecins spécialisés dans le sport.